



Lycée Français International Henri-Matisse
P.B 2516 Moroni Union des Comores
Tel (269) 328 52 20
Année scolaire 2025-2026



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Procès-verbal du Conseil d'Ecole n°2 du lundi 16 février 2027
14h00-16h00

Personnes présentes :

- Proviseure : C ; Scappattici
- Directeur : Nicolas Gaudillier
- Enseignants : Rachika Saïd Mohammed (TPS/PS), Alloui Nathalie (PS /GS), Bardin Bérengère (CP CE1), Laylat Rachad (CE1/CE2), Blaszczyk Mélanie (CM1 CM2 C), Hamadi Anfyate (CM1 CM2 B), Nassuhati Ali Achrafi (MS), Rasoamiaramana Manambina (CM1-CM2 B), El-Kadafi Boinariziki (professeur de langue), Assoumani Hazna (CP), Zadiat Mahmoud (CE2).
- Représentants des parents d'élèves délégués : Mme Ben Messaoud, M.Assoumani
- DAF : Mme Attiki
- Attachée de coopération : Mme Le Rohellec
- Excusées : Mme Lazon (IEN), Mme Réhema (Asem), Mme Salambo (parent délégué)
- Secrétaire de séance : Mme Bardin et M. Gaudillier

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du conseil d'école n°1 en date du 10 novembre 2025 :
2. Constat d'effectifs et perspectives
3. Suivi des absences, rapport de l'infirmerie et bien-être
4. Calendrier scolaire 2026-2027 :
5. Sureté et sécurité
6. Activités périscolaires et garderies
7. Projets réalisés et à venir :
8. Questions diverses :

1. Approbation du PV du conseil n°1 en date du 10 novembre 2025.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

2. Constats d'effectifs et perspectives

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Rachika	5	12								17
Nathalie		5		15						20
Nassuhati			23							23
Hazna					23					23
Bérengère					4	20				24
Laylat						16	6			22
Zadiat							26			26
Anfyate								14	10	24
Bina								11	12	23
Mélanie								13	10	23
Total	5	17	23	15	27	36	32	38	32	225

Baisse de 10 élèves par rapport à l'effectif du second conseil d'école en date du 10 février 2025.

Retour des fiches de réinscriptions au 16 février 2026 (date butoir le 18 février)

121 sur 225 soit 53,3% de retours

11 départs connus sont liés à des départs professionnels

L'équipe pédagogique de l'école primaire est constituée de 27 personnes à cette date

Enseignants:

- Mme Rachika Said Mohamed: classe de TPS PS
- Mme Nassuhati Ali Achirafi : classe de MS
- Mme Nathalie Alloui: classe de PS - GS
- Mme Hazna Assoumani : classe de CP :
- Mme Bardin Bérengère : classe de CP/CE1
- Mme Laylat Rachad : classe de CE1/CE2
- Mme Zadiat Mahamoud : classe de CE2
- Mme Hamadi Anfyate : classe de CM1 CM2 A
- Mme Rasoamiamanana Manambina : classe de CM1 CM2 B
- Mme Blaszczyk Mélanie : classe de CM1 CM2 C
- M. El Kadafi Boinariziki : professeur de langue anglaise et shikomori
- M. Housni : professeur de langue shikomori en cycle 3 et classe de CE2 et professeur de langue anglaise en EMILE

Enseignants remplaçants:

- Mme Allaouia Mohamed Oubeid
- Mme Cateline Soifoine Halouwa
- Mme Chadia Assoumani Saandi
- Mme Wuridat Soidiki

Bibliothécaire:

- Mme Badiria Said Boana

ASEM:

- Mme Hatouoi Soilihi
- Mme Touma Zoubair
- Mme Rehema Mikidadi

Périscolaires:

- Mme Adjina Said
- Mme Zanti Mahamoud

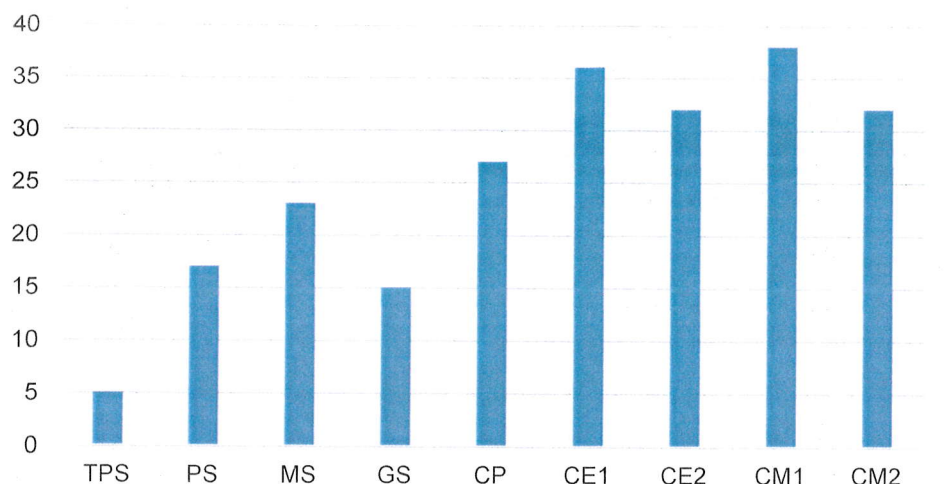
AESH:

- Mme Abadallah Belma
- Mme Abdou Soraya
- Mme Ahamada Nina
- Mme Zakandriana Ange

Directeur

- M. Nicolas Gaudillier

Effectif par niveau de classe



➤ Perspectives à la rentrée prochaine pour les effectifs :

Comme présenté à l'assemblée générale de l'APE le 28 janvier dernier, les effectifs attendus pour la rentrée prochaine sont revus à la baisse.

Une simple projection « mécanique » de la montée des cohortes nous donne un effectif proche de 210. Les futurs départs pour des raisons professionnelles s'élèvent à 11 élèves pour l'instant.

Les effectifs de la maternelle sont particulièrement bas depuis quelques années et ne progressent pas. Le directeur souligne que la baisse des effectifs en maternelle n'est pas en lien avec la « qualité » du travail réalisé. L'équipe pédagogique du cycle 1 démontre un dynamisme constant ainsi qu'une grande richesse dans les projets mis en place. La très belle semaine des maternelles du 9 au 13 février dernier en est la preuve.

Importance des dossiers de réinscriptions pour l'année prochaine : la fiche de réinscription a été distribuée à tous les élèves de l'établissement. La date butoir est fixée au mercredi 18 février. Ils constitueront pour nous une base de travail essentielle pour la rentrée de septembre. Actuellement, environ 50% des élèves ont rapporté cette fiche de réinscription.

➤ Perspectives à la rentrée prochaine pour la structure pédagogique et les enseignants

Les données en notre possession ne sont pas suffisantes actuellement pour estimer le nombre de classe à la rentrée prochaine. Le budget prévisionnel présenté en AG du 28 janvier 2026, tablait sur un effectif de 400 élèves. Le budget 2026 repose sur la hausse des écolages de 5% ainsi que sur le gel de 4 postes de détachés pour l'établissement. L'école primaire serait donc logiquement touchée par ce gel des postes de détachés. Nous sommes actuellement en attente des résultats des recours qui ont été formulés par plusieurs enseignants détachés de l'établissement et nous ne pouvons pas vous préciser quelles seront les matières et les personnes concernées.

Question des parents d'élèves : Est-ce qu'il y a un risque pour l'école, notamment pour la maternelle ?

Le directeur de l'école primaire répond que la suppression de classe en maternelle est effectivement envisageable. Le proviseur précise qu'un conseil d'école et d'établissement sera mis en place avec comme seul ordre du jour, les effectifs et la carte scolaire et la rentrée 2026-2027.

3. Suivi des absences, rapport de l'infirmier et bien être

Absences pour le premier trimestre :

Classes	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
TPS-PS	9,4%%	10%	16,3%	14,2%
MS	6,7%	8,9%	10%	14,5%
PS GS	4,24%	0,6%	5,85%	4,85%
CP	6,8%	4,5%	6,67%	12,16%
CP-CE1	4,3%	1,5%	3,7%	5,2%
CE1-CE2	7,2%	2,15%	5,11%	5,33%
CE2	1,6%	1,6%	8,65%	8,3%
CM1-CM2 A	2%	3%	4,1%	1,7%
CM1-CM2 B	4,42%	1,01%	6,77%	6,53%
CM1-CM2 C	2,7%	6%	3,3%	5,3%

Même si les données pour le mois de janvier n'apparaissent pas sur ce tableau, les absences ont été importantes à la reprise de janvier avec de nombreux élèves qui ne sont pas rentrés de vacances.

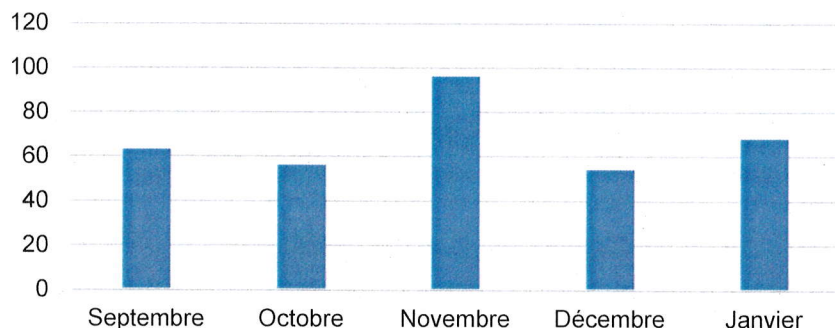
A noter que les retards ont été moins importants en début d'année scolaire et qu'ils redeviennent importants depuis le mois de janvier.

Rapport de l'infirmier :

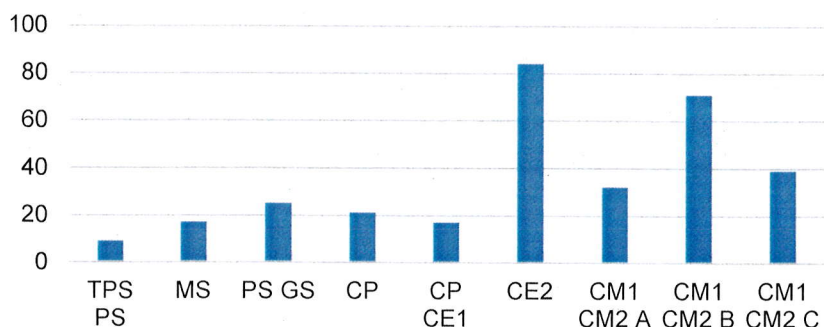
L'infirmière est présente à 92% du temps scolaire pour les élèves du primaire. En AG, il a été présenté le projet d'embauche d'une infirmière à temps partiel pour compléter ce temps et permettre aux élèves présents l'après-midi (secondaire + périscolaires) de bénéficier de la présence d'une infirmière. Son recrutement se fera par rapport à un profil particulier qui servira notamment à mettre en place le pôle inclusion de l'établissement.

Les deux infirmières auront également à mettre en place les programmes de sensibilisation et interventions dans les classes prévus par le parcours santé défini par le CESCE.

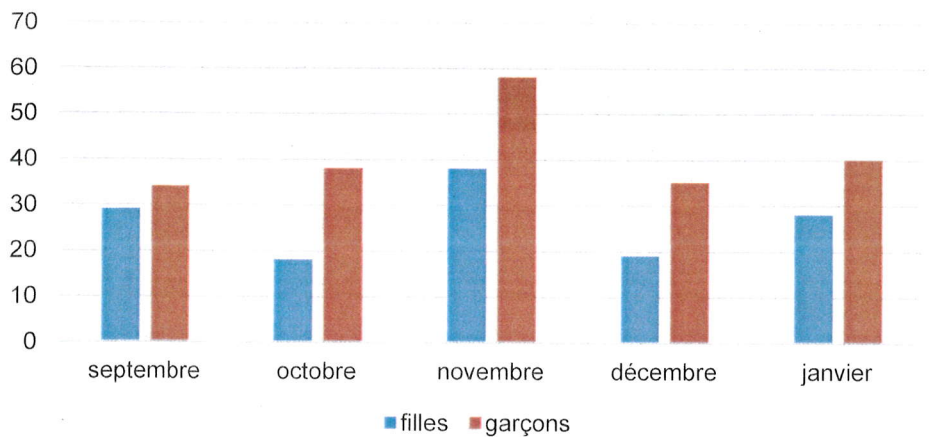
Nombre de passages à l'infirmier au 1er trimestre pour l'école primaire



Passages à l'infirmier par classe de septembre à janvier



Fréquentation infirmerie fille/garçon de septembre à janvier



Ce dernier indicateur nous interroge particulièrement par rapport à l'égalité fille/garçon que nous nous devons de mettre en place. Une des pistes d'explication entre ce différentiel important peut être le jeu des courses poursuivies des garçons qui occasionnent des chutes et des égratignures.

Bien être :

Le climat scolaire :

Lors du premier conseil d'école nous avons parlé des résultats de l'enquête sur le climat scolaire. C'est une priorité pour l'établissement. Dans l'enquête, il apparaissait une différence importante dans les réponses à cette enquête entre le cycle 2 et le cycle 3.

➤ Voici quelques constats :

- Le cycle 3 est le plus concerné par cette problématique.
- Utilisation des réseaux sociaux : une enquête rapide dans les classes auprès des élèves révèle qu'environ 45% des élèves ont un ou plusieurs réseaux sociaux sur lesquels ils se connectent. Les conflits en lien avec les mauvais usages de ces réseaux sont de plus en plus importants. On constate un glissement des usages, du secondaire au primaire.
- Exposition prolongée aux écrans ainsi que les mauvais usages d'internet et la confrontation à des contenus dangereux. L'accès à la pornographie est de plus en plus fréquent.
- La cour de récréation ainsi que les activités périscolaires sont les lieux les plus sensibles.
- Egalité fille/garçon : différence de résultats aux évaluations de maths entre filles et garçons, jeux « genrés » dans la cour de récréation, manque de communication réelle entre filles et garçons

➤ Voici quelques pistes de travail

- Mise en place des messages clairs entre élèves pour qu'ils soient acteurs dans le règlement de leurs conflits. La difficulté est de rendre efficiente les situations de communication où les enfants doivent notamment se regarder dans les yeux et oser dire ce qui ne va pas.
- La cour de récréation est un lieu essentiel pour un bon climat scolaire et cela doit être un de nos axes de réflexion et d'action. Les délégués de classe sont réunis actuellement pour mettre au point un projet pour que la cour de récréation soit utilisée au mieux pour les élèves : espaces, jeux... Dans un premier temps, c'est la cour de récréation des cycles 3 qui est concernée.
- Travail avec les enseignants sur « les stéréotypes de genre » et la manière dont on peut, sans s'en rendre compte, enseigner différemment à une fille ou un garçon. Dans un deuxième temps, une réflexion sera mise en place pour modifier nos pratiques de classes.

- Le recrutement annoncé en assemblée générale d'une psychologue scolaire pour la rentrée prochaine nous permettra de travailler dans le cadre d'EVAR et EVARS sur ces questions de genre et dans le but d'améliorer le climat scolaire.
- Classes expérimentales « bien-être » et le dispositif **Abracagrand**. Deux classes, les PS/GS et des CM1 CM2 C ont intégré ce dispositif. Les enseignantes présentent le dispositif comme elles l'ont fait lors du café des parents qui s'est déroulé mardi 10 février dernier. Nous espérons pouvoir développer ce dispositif « bien-être » à l'ensemble des classes de l'école car les conséquences sur le « bien-être » des élèves sont clairement visibles et influent sur le climat scolaire.

Concernant, le dispositif « café des parents », Mme Le Rohellec propose d'ouvrir ces « cafés des parents » à d'autres établissements pour partager les problématiques abordées.

Question des parents d'élèves : quels sont les indicateurs qui peuvent permettre d'évaluer ces dispositifs « bien-être » ?

Mmes Blaszczyk et Alloui précisent que les effets sont visibles et quantifiables dès à présent dans le comportement des enfants, leur autonomie et dans la gestion de leurs émotions.

4. Calendrier scolaire 2026-2027

Chaque établissement conventionné conçoit son calendrier en respectant des règles précises quant aux nombres d'heures d'enseignement, aux nombres de périodes de vacances scolaires et leurs durées. Ce calendrier est construit sur les horaires de travail des élèves de l'école primaire avec un cadre précis :

- Cadre de l'AEFE :
 - Début au 1^{er} septembre 2026 et fin du calendrier scolaire le 3 juillet 2027.
 - 5 périodes de travail réparties sur 36 semaines.
 - Entre 900 et 950 heures d'enseignement annuel pour notre école (25h30 par semaine pour écoliers).
 - Ces propositions doivent être également en adéquation avec le calendrier de Madagascar car Tananarive est le centre de l'IRF.
- Choix de la direction dans les 3 propositions données
 - Choix fait de prendre comme référence la zone A du calendrier des vacances scolaires françaises. Cette zone A se situe au milieu des deux autres zones en 2026-2027.
 - Proposition qui nous semble la mieux pour les élèves est la proposition qui respecte le plus le rythme de l'élève et qui est la plus régulière possible.
- Les jours fériés : ils sont choisis parmi les jours fériés du pays d'accueil et ceux de France. Les jours fériés « français » sont décomptés du total général. Voici la proposition donnée.
 - 4 jours qui sont des fêtes nationales françaises
 - Armistice : 11 novembre
 - Pâques : 29 mars
 - Ascension : 6 mai
 - Pentecôte : 17 mai
 - 6 jours qui sont fériés localement (5 qui sont flexibles en raison du calendrier lunaire)
 - Entrée des Comores à l'Onu : 12 novembre 2025
 - Aïd El Fitr : 2 jours flexibles
 - Aïd El Kebir : 2 jours flexibles
 - Mouharan : nouvel an musulman
 - A noter que les fêtes de Maoulid et la journée de la réconciliation nationale auront lieu en dehors des calendriers proposés.

Question des parents d'élèves : pour quelle raison ce jour férié (mardi 17 février) a-t-il été intégré au calendrier, (sachant que le gouvernement comorien proclame régulièrement des jours fériés de manière ponctuelle ?) Quid, par ailleurs, du respect du nombre total d'heures d'enseignement à effectuer sur l'année scolaire ?

M. le proviseur précise qu'il s'est mis en lien avec les services de l'ambassade avant de prendre la décision. Il s'agit d'un jour férié du pays hôte. M. Scappaticci ajoute que ce jour supplémentaire férié ne sera pas récupéré.

➤ Propositions qui seront soumises au vote du conseil d'établissement :

- 1 : 5 périodes séparées par 4 périodes de vacances de 2 semaines.
- 2 : 5 périodes séparées par 4 périodes de vacances avec 2,5 semaines en fin d'année civile avec récupération sur les vacances d'octobre.
- 3 : 5 périodes séparées par 4 périodes de vacances avec 2,5 semaines en fin d'année civile avec récupération sur les vacances de février.

Remarque d'un parent d'élève : Une consultation des parents d'élèves n'a pu se faire en amont du conseil d'école (contrairement à ce qui a été fait l'année dernière), la seule voix du parent délégué lors du vote ne peut donc pas être représentative de celle de l'ensemble des parents d'élèves du premier degré.

➤ Choix émis par les instances précédentes :

Conseil des maîtres : majorité pour la proposition n° 2

Un vote à main levée est proposé pour choisir parmi les 3 options :

11 voix pour la proposition 1

2 voix pour la proposition 2

0 voix pour la proposition 3

Le conseil d'école choisit la 1ère proposition avec des vacances de fin d'année de 2 semaines.

5. Sureté et sécurité

Retour sur les exercices prévus au PPMS

- 2 exercices ont eu lieu depuis le dernier conseil d'école : 1 exercice inopiné d'évacuation le 6 février et un exercice inopiné de confinement le 13 février
- Le 6 février : 3 min 45 pour que l'ensemble des élèves rejoigne le plateau sportif. Certaines portes de classe sont restées ouvertes après l'évacuation. Bon déroulement dans l'ensemble, sans panique, sans pleurs de la TPS à la terminale.
- Le 13 février : confinement. Exercice intéressant où la sonnerie de la récréation a retenti pendant l'exercice. Deux classes sont sorties avant la fin de l'exercice. En 1 minute toutes les salles étaient fermées et le silence établi (sauf salle polyvalente).
 - Mme Rachad précise qu'il convient de vérifier l'état des verrous qui sont rouillés.
 - Mme Blaszczyk ajoute que l'envoi des SMS est quelque fois compliqué, en lien avec les abonnements téléphoniques ou internet privés des personnels

Renforcement du contrôle des entrées et des sorties :

Trop d'adultes entrent et sortent de l'établissement sans que l'on puisse les identifier.

Nous projetons de changer les règles d'entrées et de sorties et de proposer une modification du règlement intérieur au dernier conseil d'établissement pour préparer la rentrée de septembre.

- Badges pour toutes les adultes de l'école
 - Tous les personnels porteront un badge pour les identifier.
 - Tous les parents qui rentreront auront un badge qui leur sera remis par un agent de sécurité.
- Modification du sens de circulation pour les parents de l'école maternelle :

- Une ouverture sera créée entre la classe des MS et le bâtiment de la garderie. Les parents de maternelles ne rentreront plus dans les espaces d'enseignement du primaire et du secondaire.
- Cette porte sera fermée entre les heures légales d'ouverture qui seront fixées au conseil d'établissement.
- Les parents qui viendront chercher leurs enfants pour les activités périscolaires attendront dans la cour d'honneur.

Observation des parents d'élèves : penser lors de ces travaux à rendre accessible le passage en cas de pluie. L'accès à la cour des maternelles est régulièrement impraticable lors des fortes pluies.

Epidémie de MPox :

Nous suivons la situation épidémiologique avec attention depuis la rentrée de janvier. La situation est évoquée régulièrement avec les services de l'Ambassade ainsi que son médecin.

Depuis le 26 janvier nous remis en place le protocole de nettoyage que nous avons utilisé lors des épidémies de conjonctivites l'année dernière : nettoyage des supports communs, des poignées de porte.

Depuis le 29 janvier, les personnes qui entrent dans l'établissement le matin doivent se nettoyer les mains avec du gel hydro alcoolique.

Le 12 février, nous avons demandé une désinfection systématique des toilettes à la javel après chaque récréation.

Assurance :

L'établissement contracte une assurance responsabilité civile scolaire auprès d'Amana assurances pour tous les élèves. Les parents participent au paiement de cette assurance en payant « les frais de dossiers ». Cette assurance peut être engagée si un « sinistre » concerne un élève.

Procédure :

- Déclaration d'accident par l'établissement
- Déclaration du sinistre par les parents auprès de l'école avec l'ensemble des justificatifs (factures...)
- Transmission du dossier par l'école qui a centralisé tous les documents
- Remboursement des frais par chèque libellé et adressé à l'établissement

6. Les activités périscolaires et la garderie

Activités périscolaires de septembre à décembre :

110 élèves inscrits (87 familles).

21 activités proposées et 17 retenues : ECHECS, BOXE, PETANQUE, BASKET, MINI TENNIS, ARABE, PING PONG, THEATRE, YOGA, TAEKWENDO, RECYCLAGE, JUDO MINI, JUDO JUNIOR, JEUX DE SOCIETE, DANSE MODERNE, MACREATION, BASKET, JUNIOR, FOOTBALL, ~~BADMINTON~~, ~~DANSE TRADITIONNELLE~~, DJEMBE.

Activités périscolaires de janvier à mars : une journée réservée aux maternelles a été mise en place et le nombre des activités ont été réduites pour permettre à chaque activité d'avoir un espace adapté. Ces mesures répondaient aux retours des parents délégués au premier conseil d'école.

98 inscrits (82 familles).

16 activités proposées et 12 retenues : FOOT, TENNIS, ARABE, THEATRE, TAEWENDO, PEINTURE, MINI JUDO, MINI YOGA, BASKET, JUDO, DANSE MODERNE, MACREATION

Garderie : de septembre à décembre, la garderie était réservée aux élèves de l'école élémentaire. Certains élèves de maternelle ont fréquenté cette garderie et rendait la surveillance périlleuse aux vues de la différence d'âge et du nombre d'élèves. A la demande des parents et après un sondage distribué dans les classes, une garderie en maternelle a été créée avec un personnel dédié (Mme Zanti qui avait été ASEM l'année dernière) et un espace dédié (classe de TPS/PS).

Cette garderie maternelle fonctionne bien, il n'y a pas eu de problème dans le partage des espaces avec les classes.

Actuellement 5 familles ont choisi un forfait (1 jour à 3 jours) pour cette garderie. Dans le sondage initial, 9 familles avaient manifesté leur intérêt pour cette garderie. A l'heure actuelle, le nombre d'enfants concernés et le montant des forfait proposés ne permettent pas l'équilibre financier. Les dépenses (salaires, repas...) sont supérieures aux bénéfices (montant des forfaits payés par les parents).

Pour la période suivante du 9 mars au 24 avril, nous reconduisons le même principe de forfait.

Inscription au forfait pour la garderie des élèves de maternelle : du 9 mars au 24 avril

Rappel des différents forfaits possibles :

Forfait 1 jour : 21 000 kmf pour 7 repas et 7 jours de garderie

Forfait 2 jours : 42 000 kmf pour 14 repas et 14 jours de garderie

Forfait 3 jours : 63 000 kmf pour 21 repas et 21 jours de garderie

Forfait 4 jours : 84 000 kmf pour 28 repas et 28 jours de garderie

Ils sont payables en avance, ils prennent en compte le repas (au prix de 2000 kmf) et la garderie jusqu'à 17 heures.

Si vous êtes intéressés, réserver votre forfait auprès de Marie France à la régie avant **le vendredi 20 février**

Cantine : le nombre d'élèves de l'école primaire qui déjeunent à la cantine est fluctuant selon les jours de la semaine. Le jeudi est le jour le plus fréquenté (max 63 élèves dont 12 élèves de maternelle). Cette cantine est encadrée les mardis et jeudis par 3 personnes qui s'occupent des élèves pendant le repas.

Bilan financier de l'entête « périscolaire » : il est à ce jour à l'équilibre. Les bénéfices dégagés par la garderie et les activités périscolaires pour les élèves de l'élémentaire permettent d'équilibrer le surplus de dépense de la garderie maternelle. Le service garderie de maternelle nous semble être un service apprécié. Du matériel de sport et de détente sera acheté pour les élèves de la garderie.

M. Saandi Assoumani fait remarquer que le « déficit » de la garderie maternelle est donc pris en charge par les autres parents d'élèves qui inscrivent leurs enfants aux activités périscolaires.

M. Gaudillier répond que ce service est de qualité et que nous espérons convaincre davantage de parents d'y inscrire leurs enfants. Ce service est une offre importante pour l'attractivité de l'établissement.

7. Les projets :

Voici quelques événements qui se sont déroulés depuis le dernier conseil d'école. Les événements réalisés correspondent aux publications faites sur nos réseaux sociaux.

Plantation de nouveaux arbres en maternelle : le 17 novembre

Journée des professeurs de français : le 20 novembre, des élèves de 4^{ème} sont venus en classe de primaire pour jouer « aux enseignants de français »

Journée internationale des droits de l'enfant : jeudi 20 novembre avec une marche au centre de Moroni pour deux lasses de l'école

Journée sans papier : le 1^{er} décembre

Journée de la laïcité : le 9 décembre

Concours des automatismes première épreuve : le 15 décembre et nos champions.

Fête de fin d'année : le 16 décembre dernier

Galette des rois : le 22 janvier

Natation : 22 janvier, début pour le cycle 3 du cycle de natation

Petits champions de la lecture : 23 janvier à la bibliothèque, : les élèves de cycle 3 volontaires ont participé à ce dispositif qui met à l'honneur la lecture à voix haute. Deux élèves de CM (Layaly et Hamidouni) représenteront l'école et les Comores pour la finale zone qui se déroulera avec les vidéos qui ont été prise le vendredi 23 janvier. deux élèves ont été choisis pour représenter l'école dans la zone océan indien : Layaly et Hamidouni/

Dictée du rotary : le samedi 2 février

Sortie à l'alliance française : visite de l'exposition « ma planète bleue » et de la médiathèque

Semaine de maternelle ; du 10 au 14 février, se déroule la semaine des maternelles. Des défis mathématiques, un atelier philo, un escape game, un carnaval, un café des parents ont été organisés chaque jour de cette semaine par l'équipe de la maternelle. C'est un travail remarquable de l'équipe maternelle, enseignants et Asems.

Projets à venir :

AAEH : cette année, les difficultés financières ont conduit le lycée des Mascareignes à Maurice à annuler la finale zone qui devait se dérouler au mois de mars prochain. Nous venons d'apprendre que nous pouvions rejoindre la zone de l'Afrique australe qui organisera sa finale à Dar Es Salam. Nous avons eu cette information le 12 février. Nous attendons de connaître la date de cette finale.

La semaine des mathématiques : au retour des vacances de février

Ludothèque à l'Américain Corner : chaque classe de cycle 3 y est allée une fois. Une deuxième sortie à l'American corner sera mise en place d'ici la fin d'année.

Activités piscine : nous avons réservé le créneau des mois de saison humide pour les cycles 3. Leur cycle de piscine a commencé au mois de janvier malgré un temps défavorable. L'activité piscine des cycles 3 se terminera 2 semaines après le retour des vacances. Cette activité concernera ensuite les élèves de la maternelle de la MS à la GS.

Semaine olympique et paralympique : du 30 mars au 4 avril

Journée de la mer : l'école fêtera la journée de la mer le 1^{er} avril. Une exposition de photographie est prévue, d'autres surprises sont à venir.

Mai des langues :

Fin de la séance du conseil d'école à 16h00

Mme Bardin

M. Gaudillier

